WEARY WAGGLES DEMANDS A BITE AND GETS IT!

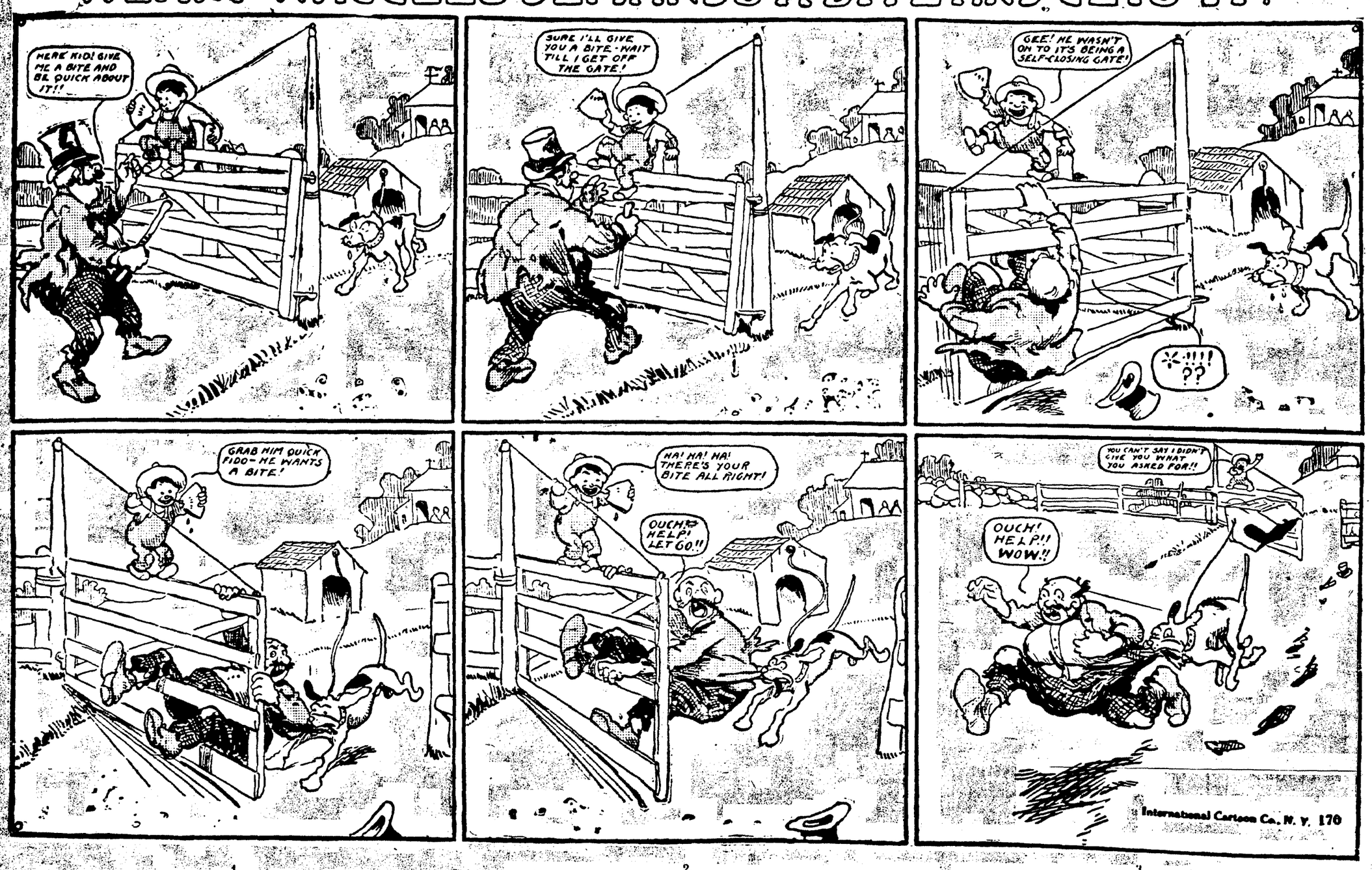

1.

Le Cheminot—Dis donc, le gosse, donne vite que j'y mette un coup de dent.

4.

Le Gosse—Happe-le, vite, Fido; il a d'mandé un coup d' dent.

2.

Le Gosse—Pour sûr t'auras ton coup de dent. Attends que j'descende d'la porte.

5.

Le Gosse—Ha, ha! t'as ton coup de dent, pas vrai?

Le Cheminot—Aië, aië, lache-moi—

3.

Le Gosse—Tu n'savais pas donc qu'la porte s'fermait toute seule?

6.

Le Gosse (rigolant)—Tu n'peux pas dire que j'ta pas donné c'que t'as demandé.

Le Cheminot (fuyant à toutes jambes)—Aië, aië; au secours! Ouiche!

VENTES AUX ENCHERES.

Par WILL J. MORGAN.

En vertu d'un ordre de la 26me Cour Judiciaire de District de la Paroisse de St-Tammany, Louisiane, daté du 20 mars 1916, dans l'affaire de la succession de William H. Krone, No. 412 du dossier de la dite cour, ordonnant la vente des propriétés appartenant à la dite succession, selon un inventaire fait par Joseph F. Walton, ancien notaire, le 16 septembre 1910, je, Will J. Morgan, encanteur public, offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No. 311 rue Baronne, le JEUDI 8 juin 1916, à midi, les propriétés suivantes, à savoir:

No. 2311 rue Baronne—Une résidence seule, à deux étages, sept chambres, galeries, hall et bains.

No. 2315 rue Baronne—Cottage seul, dépendances à deux étages, 6 chambres; galerie et bains. Ces deux propriétés sont situées sur un certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Première, et mesurant 45 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, par 120 pieds de profondeur; à être divisées et vendues en deux lots séparés.

No. 1823 rue Première—Ce certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première, par 91 pieds 3 pouces de profondeur. Résidence à deux étages, 6 chambres, galeries, bains, et autres améliorations.

Nos. 2813, 2817, 2819, 2821, 2825 rue Baronne, Cinq Cottages Seuls — Contenant, chacun, 5 chambres, bains, galeries, sur des lots mesurant, chacun, 22 pieds de face à la rue Baronne, par 125 pieds de profondeur, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Washington, Sixième et Dryades.

No. 2828 rue Saratoga—Cottage simple, galerie, 3 chambres et cuisine, écuries, etc., dans l'Ilet borné par les rues Saratoga, Sud Beauport, Sixième et Washington, mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga, par 150 pieds de profondeur.

No. 614 Sud Prieur—Cottage seul, deux chambres et cuisine.

2012-2014 rue Perdido — Cottage double, 4 chambres de chaque côté, et un certain lot dans le Fremer District, dans l'Ilet No. 495, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant le coin des rues Perdido et Prieur, mesurant trente pieds deux pouces de face à la rue Perdido par 120 pieds de profondeur.

Toutes ces dites propriétés sont plus amplement décrites dans l'inventaire fait par Joseph F. Walton, ancien notaire, daté le 16 septembre 1910, et ces propriétés seront vendues sujettes aux baux courants.

Conditions — Comptant; l'acquéreur sera responsable du payement de toutes les taxes de l'année 1916, et de tous les certificats, timbres de revenu, et de l'acte de vente pardevant A. J. Roach, Esq., notaire, et aura à déposer dix pour cent de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

J. F. PIERSON, Esq., Avocat.
mai 7 14 21 28—juin 4 8

VENTES AUX ENCHERES.

Par WILL J. MORGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la Paroisse de St-Tammany, Louisiane, daté du 20 mars 1916, dans l'affaire de la succession de William H. Krone, No. 412 du dossier de la dite cour, ordonnant la vente des propriétés appartenant à la dite succession, selon un inventaire fait par Joseph F. Walton, ancien notaire, le 16 septembre 1910, je, Will J. Morgan, encanteur public, offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No. 311 rue Baronne, le JEUDI 8 juin 1916, à midi, les propriétés suivantes, à savoir:

No. 2311 rue Baronne—Une résidence seule, à deux étages, sept chambres, galeries, hall et bains.

No. 2315 rue Baronne—Cottage seul, dépendances à deux étages, 6 chambres; galerie et bains. Ces deux propriétés sont situées sur un certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Première, et mesurant 45 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, par 120 pieds de profondeur; à être divisées et vendues en deux lots séparés.

No. 1823 rue Première—Ce certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première, par 91 pieds 3 pouces de profondeur. Résidence à deux étages, 6 chambres, galeries, bains, et autres améliorations.

Nos. 2813, 2817, 2819, 2821, 2825 rue Baronne, Cinq Cottages Seuls — Contenant, chacun, 5 chambres, bains, galeries, sur des lots mesurant, chacun, 22 pieds de face à la rue Baronne, par 125 pieds de profondeur, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Washington, Sixième et Dryades.

No. 2828 rue Saratoga—Cottage simple, galerie, 3 chambres et cuisine, écuries, etc., dans l'Ilet borné par les rues Saratoga, Sud Beauport, Sixième et Washington, mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga, par 150 pieds de profondeur.

No. 614 Sud Prieur—Cottage seul, deux chambres et cuisine.

2012-2014 rue Perdido — Cottage double, 4 chambres de chaque côté, et un certain lot dans le Fremer District, dans l'Ilet No. 495, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant le coin des rues Perdido et Prieur, mesurant trente pieds deux pouces de face à la rue Perdido par 120 pieds de profondeur.

Toutes ces dites propriétés sont plus amplement décrites dans l'inventaire fait par Joseph F. Walton, ancien notaire, daté le 16 septembre 1910, et ces propriétés seront vendues sujettes aux baux courants.

Conditions — Comptant; l'acquéreur sera responsable du payement de toutes les taxes de l'année 1916, et de tous les certificats, timbres de revenu, et de l'acte de vente pardevant A. J. Roach, Esq., notaire, et aura à déposer dix pour cent de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

J. F. PIERSON, Esq., Avocat.
mai 7 14 21 28—juin 4 8

VENTES AUX ENCHERES.

Par WILL J. MORGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de la 26me Cour Judiciaire de District de la Paroisse de St-Tammany, Louisiane, daté du 20 mars 1916, dans l'affaire de la succession de William H. Krone, No. 412 du dossier de la dite cour, ordonnant la vente des propriétés appartenant à la dite succession, selon un inventaire fait par Joseph F. Walton, ancien notaire, le 16 septembre 1910, je, Will J. Morgan, encanteur public, offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No. 311 rue Baronne, le JEUDI 8 juin 1916, à midi, les propriétés suivantes, à savoir:

No. 2311 rue Baronne—Une résidence seule, à deux étages, sept chambres, galeries, hall et bains.

No. 2315 rue Baronne—Cottage seul, dépendances à deux étages, 6 chambres; galerie et bains. Ces deux propriétés sont situées sur un certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Première, et mesurant 45 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, par 120 pieds de profondeur; à être divisées et vendues en deux lots séparés.

No. 1823 rue Première—Ce certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première, par 91 pieds 3 pouces de profondeur. Résidence à deux étages, 6 chambres, galeries, bains, et autres améliorations.

Nos. 2813, 2817, 2819, 2821, 2825 rue Baronne, Cinq Cottages Seuls — Contenant, chacun, 5 chambres, bains, galeries, sur des lots mesurant, chacun, 22 pieds de face à la rue Baronne, par 125 pieds de profondeur, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Washington, Sixième et Dryades.

No. 2828 rue Saratoga—Cottage simple, galerie, 3 chambres et cuisine, écuries, etc., dans l'Ilet borné par les rues Saratoga, Sud Beauport, Sixième et Washington, mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga, par 150 pieds de profondeur.

No. 614 Sud Prieur—Cottage seul, deux chambres et cuisine.

2012-2014 rue Perdido — Cottage double, 4 chambres de chaque côté, et un certain lot dans le Fremer District, dans l'Ilet No. 495, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant le coin des rues Perdido et Prieur, mesurant trente pieds deux pouces de face à la rue Perdido par 120 pieds de profondeur.

Toutes ces dites propriétés sont plus amplement décrites dans l'inventaire fait par Joseph F. Walton, ancien notaire, daté le 16 septembre 1910, et ces propriétés seront vendues sujettes aux baux courants.

Conditions — Comptant; l'acquéreur sera responsable du payement de toutes les taxes de l'année 1916, et de tous les certificats, timbres de revenu, et de l'acte de vente pardevant A. J. Roach, Esq., notaire, et aura à déposer dix pour cent de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

J. F. PIERSON, Esq., Avocat.
mai 7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Théâtre de l'Opéra Français

Par ARTHUR D. PARKER, Receveur, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 3 avril 1916, de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans le procès de G. Pitard's Sons vs. French Opera Association, Limited:

Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Toulouse, Dauphine et St-Louis, et mesurant, selon le croquis annexé à un acte de vente de la Merchants' Mutual Insurance Company à la French Opera Association, Limited, passé pardevant John Benderanagel, notaire en cette ville, le 26me jour de mars 1880; lequel dit croquis a été fait d'après un croquis d'arpentage de J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté du 20 novembre 1875 et du 14 mai 1878, du cahier de plans des propriétés de la dite Merchants' Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, cent quatre-vingt-treize pieds cinq pouces de face à la rue Bourbon, cent quatre-vingt-onze pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Toulouse, cent quatre-vingt-onze pieds, quatre pouces et deux lignes sur la ligne latérale vers la rue St-Louis, et cent quatre-vingt-treize pieds, sept pouces et trois lignes sur la ligne du côté de la rue Dauphine; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de FRENCH OPERA HOUSE, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y étant et y appartenant, et toutes les dépendances et les meubles, décorations, decors, garde-robes, bibliothèques, cahiers de musique, accessoires, etc., qui se trouvent dans la dite bâtisse, comme il est plus amplement indiqué dans le tableau d'inventaire consigné au dossier de cette affaire.

CONDITIONS: Un tiers ou plus comptant, le solde devant être garanti par un billet représentant le privilège du vendeur, le dit billet échéant un an après date, ou un et deux ans après date, portant un intérêt de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au solde final. L'acquéreur sera responsable du paiement des taxes dues et à satisfaire pour l'année 1916, en outre et en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent, en argent comptant, est exigé au moment de la vente. L'acquéreur devra payer le coût de tous les certificats, et des timbres des contributions indirectes des Etats-Unis, qui seront requis soit par la loi ou par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, sera aux frais de l'acquéreur.

DART, KERNAN & DART, Avocats,
ARTHUR D. PARKER, Receveur.

av 16-23-30 mai 7-14-18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Marie Celina Curreaud, veuve de J. B. Lutenbacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,820 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank R. Lutenbacher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.
mai 10 14 19

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re liquidation de la Schultz Ullrich Jewelry Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,366 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Joseph Ullrich et Alfred Krower, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. J. & H. W. WAGUESPACK, Avocats.
mai 10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Wm. Gibbons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,439 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Daniel Joseph Collins, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

A. GUILBAULT, Avocat.
mai 14 18 23

Succession de Joseph Swain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,449 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph Swain, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession, ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat. 14 mai—1f

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Gulf Coast Lines.

N. O., T. & M. R. R.

Station Terminus, rue Canal.

Départ.	Arrivée.
"California Special".	
7.40 p m..Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix.	9:20 p m
7:40 p m..Houston, Galveston, Brownsville et autre points du Texas	8:00 a m
"Texas Daynight".	
7:45 a m..Baton-Rouge, Opélousas, Eunice, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas	9:20 p m

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES.

Départ.	Arrivée.
7 00 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	4:50 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
5:00 p m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	9:00 a m
Tous les jours.	
7:30 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r..	6:40 p m
Dimanche seulement.	
6:00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
8 00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m
Dimanche seulement.	
5:00 a m..Sportsmen's Special, Shell Beach	5:43 p m
Dimanche seulement.	
5:00 p m.....Shell Beach Motor.....	7:43 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger...	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	8:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:35 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:41 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaire	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	6:10 p m
St. Louis et Chicago	6:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaires	7:25 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York Malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York Malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	4:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:36 a m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:55 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires	7.50 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires	6:35 p m

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	7:05 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	4:20 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7.35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	5 55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:45 a m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:20 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	8:05 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	6:35 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
3:00 p m..Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	8:05 a m
8:00 p m..Ar	Baton-Rouge	Dép..	5:05 a m
8:50 p m..Dép	Baton-Rouge	Ar..	5:05 a m
10:00 p m..Dép	Angola	Dép..	2:55 a m
12:59 a m..Dép	Mansura	Dép..	11 19 p m
2:49 a m..Ar	Alexandria	Dép..	10:08 p m
2:19 a m..Dép	Alexandria	Ar..	10:35 p m
3:30 a m..Dép	Aloha	Dép..	8:42 p m
7:30 a m..Ar	Shreveport	Dép..	5 00 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m..Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	7:05 p m
9:55 a m..Ar	Baton-Rouge	Dép..	4:00 p m
10:00 a m..Dép	Baton-Rouge	Ar..	4:00 p m
12:01 p m..Ar	Angola	Dép..	2:00 p m
No. 3—			—No. 4
6:50 a m..Dép	Shreveport	Ar..	7 15 p m
9:24 a m..Dép	Campti	Dép..	4.31 p m
11:59 a m..Ar	Alexandria	Dép..	2:00 p m

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT.

12 Mai 1916.

Steamers et destination.	Mouillage.
Abangarez, Boras	rue Julie
Anna, ———	Point
Andromeda, ———	rue Robin
Belgian, Liverpool	rue Céleste
Brunswick, Tampa	rue Mandeville
Bluefields, Tela	rue Thalie
Breslau, Brême	Point
Coushattapaw, ———	Baton-Rouge
Chalmette, Havane	rue St-Louis
Caloria, ———	Baton-Rouge
Clara, ———	rue Dumaine
Celba, Celba	rue Pauline
Excelsior, Havane	rue Ste-Anne
El Dia, rue New-York	rue St Louis
Freda, ———	Stuyvesant
Farignana, ———	rue Soraparu
Gasbolin, Bordeaux	rue St-Andrew
Heredia, Bocas	rue Thalie
Omoa, Port Cortes	rue Pauline
Preston, Port Barrios	rue Thalie
Mercator, ———	avenue Peters
A. E. McKinstry, ———	Stuyvesant
Mexico, Cuba	Raffinerie
Mercury, ———	rue Poydras
J. L. Mownnhel, Progreso	Stuyvesant
Sternmount, ———	Stuyvesant
Standard, ———	Baton-Rouge
P. de Guadeloup, Belize	rue Louisa
Nooderdijk, Europe	Stuyvesant
Panuco, Tampico	Raffinerie
Penloe, ———	Westwego
Rathlin Head, ———	Westwego
Jos. Raich, ———	rue Robin
Ragna, ———	rue Robin
Rochelle, ———	Westwego
Tamesi, Tampico	Raffinerie
Teresa	Point
Tehuantepec, ———	———
Whydlik, ———	Stuyvesant
Willapor, ———	Stuyvesant
BARQUES.	
Atlantico, ———	rue Septième
O. H. Brown, ———	Stuyvesant
Helen, Portugal	rue Sixième
Soares de Costa, Portugal	rue Septième
Tana, ———	Point
Felisberta, Portugal	rue Septième

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

12 Mai 1916.

COPENHAGUE.

Pioneer, ——— .....partl 23 avril

LIVERPOOL.

Nicosian, Hughes.....partl 29 avril
Hanovian, Davy.....partl 6 mai

HAVRE.

Caroline, Hougret.....partl 4 mai

NEW-YORK.

Italia, Raff.....partl 10 mai

ST. VINCENT.

Brel, ——— .....partl 29 avril

RIO DE JANEIRO.

Trilon, Tales.....partl 27 avril

ROTTERDAM.

Sommelsdjk, Reyez.....partl 5 mai
American, Segsborth.....partl 6 mai

SWANSEA.

SEVILLE.

Bufford, Messel.....partl 16 avril

SANTOS.

Bayard, Holsted.....partl 29 avril

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique.

SERVICE POSTAL

NEW YORK-BORDEAUX-PARIS

LAFAYETTE.....27 mai, 3 p. m.
CHICAGO.....3 juin, 3 p. m.
ROCHAMBEAU.....10 juin, 3 p. m.

Départs de la NOUVELLE-ORLÉANS pour le HAVRE

Par voie de la Havane, Cuba, et Coruna, Espagne.

CAROLINE.....27 mai

Première Classe, $100. Entrepont, $35.
L'impôt de guerre en sus.

F. J. ORFILA, AGENT GENERAL DU SUD,
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

AVIS

Avis est par le présent donné, comme la loi l'ordonne, que des projets de loi gouvernant les nominations, les qualifications, les pouvoirs, et les devoirs des notaires dans la Paroisse d'Orléans, seront présentés pour être adoptés, à la prochaine session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

5 av—36f

Pensées, Maximes et Axiomes.

Paraître sans être, c'est filer sans tisser.

Qui se frotte au fer se couvre de rouille.